

PRÉSENTATION 2 ÈME GÉNÉRATION

Tachygraphe Intelligent



CONFORMITÉ AVEC LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES

Les récentes modifications de la législation adoptée par le Parlement européen visent à améliorer les conditions de travail des chauffeurs, à définir des règles claires pour le détachement des chauffeurs et à favoriser une concurrence loyale dans le secteur des transports. La dernière version du tachygraphe intelligent, appelée version 2, prendra en charge l'application de la législation européenne.

TROIS PHASES : TROIS DATES CLÉS

Si vous ne connaissez pas encore les dates clés indiquées par la Commission européenne pour l'installation du tachygraphe intelligent version 2, voici un bref aperçu :

Phase 1 : le 21 août 2023 – Le tachygraphe intelligent V2 est devenu obligatoire sur tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes nouvellement immatriculés.*

Phase 2 : décembre 2024 – Remplacement des tachygraphes analogiques et numériques par le tachygraphe intelligent V2 sur les camions de plus de 3,5 tonnes utilisés pour le transport international.

Phase 3 : août 2025 – Remplacement du tachygraphe intelligent V1 par le tachygraphe intelligent V2 sur les camions de plus de 3,5 tonnes utilisés pour le transport international.

Août 2023

Phase 1

Tous les **nouveaux véhicules immatriculés** (> 3,5 tonnes) doivent être équipés d'un tachygraphe intelligent de 2^{ème} génération (G2V2).

Décembre 2024

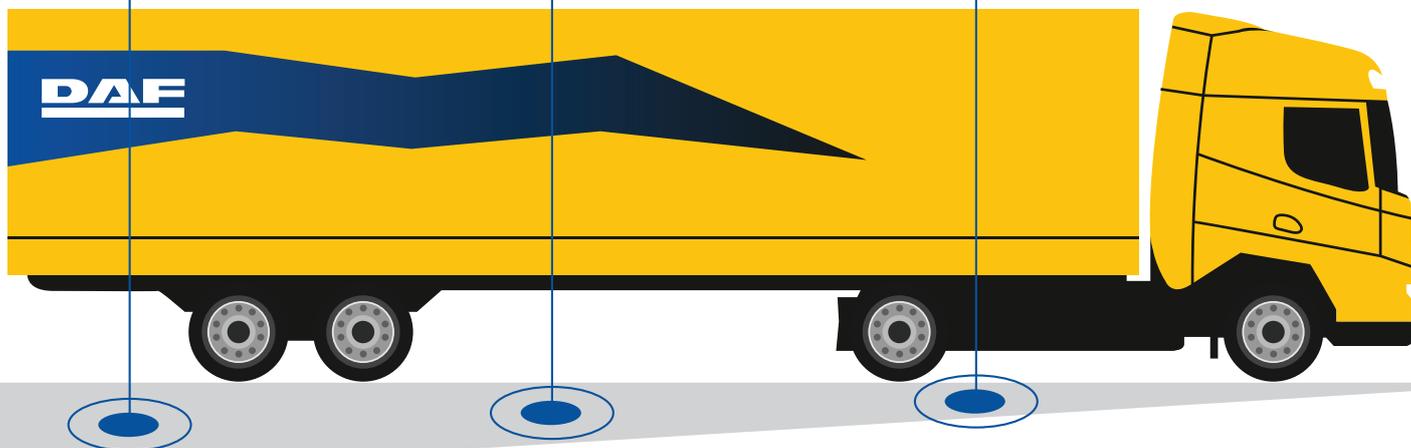
Phase 2

Les véhicules (> 3,5 tonnes) équipés d'un **tachygraphe analogique ou numérique** qui circulent à l'international doivent être équipés d'un tachygraphe intelligent de 2^{ème} génération (G2V2).

Août 2025

Phase 3

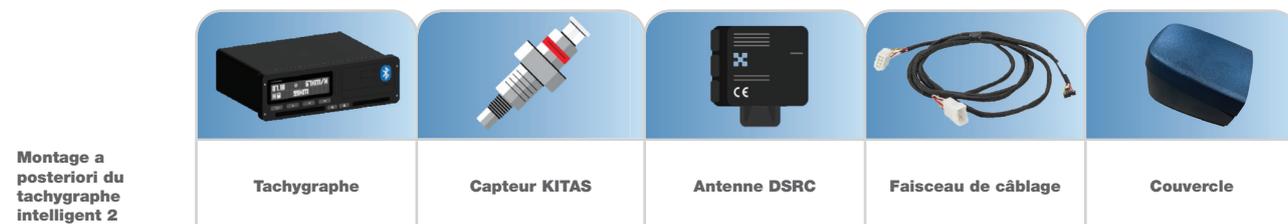
Les véhicules (> 3,5 tonnes) équipés d'un **tachygraphe intelligent de 1^{ère} génération** (G2V1) qui circulent à l'international doivent être équipés d'un tachygraphe intelligent de 2^{ème} génération (G2V2).



* Conformément à la législation européenne. Veuillez noter que des exceptions peuvent s'appliquer selon le pays.

CHOISISSEZ LA SOLUTION ADAPTÉE À VOTRE CAMION

Pour DAF et autres marques, nous proposons 2 solutions, selon le type de tachygraphe actuellement installé sur le camion. La vue d'ensemble ci-dessous indique les références requises pour le montage a posteriori.



DAF - Tachygraphe intelligent 1 (>2019 WK9)				Phase 3	
Continental		<ul style="list-style-type: none"> • 18,6 mm : 2414592 • 23,8 mm : 2350545 • 33,8 mm : 2414594 • 88,8 mm : 2350546 	2345924	Non applicable	Non applicable
Réf. STD	1551400				
Réf. ADR					
Stoneridge					
Réf. STD	2343146				
Réf. ADR	2343148				

DAF - Tachygraphe numérique (<2019 WK9)*				Phase 2	
Continental		<ul style="list-style-type: none"> • 18,6 mm : 2414592 • 23,8 mm : 2350545 • 33,8 mm : 2414594 • 88,8 mm : 2350546 	2345924	1552023	CF: 2316784 + 2190695 + 2019359 XF: 2316783 + 2190695 + 2190696
Réf. STD	1551400				
Réf. ADR					
Stoneridge					
Réf. STD	2343146				
Réf. ADR	2343148				

*DAF LF : à communiquer.

Autres marques - Tachygraphe intelligent 1				Phase 3	
Continental		<ul style="list-style-type: none"> • 18,6 mm : 2414592 • 23,8 mm : 2350545 • 33,8 mm : 2414594 • 88,8 mm : 2350546 	1552113	Non applicable	Non applicable
Réf. STD	1551400				
Réf. ADR					
Stoneridge			2345924		
Réf. STD	1552109				
Réf. ADR	1552110				

Autres marques - Tachygraphe numérique				Phase 2	
Continental		<ul style="list-style-type: none"> • 18,6 mm : 2414592 • 23,8 mm : 2350545 • 33,8 mm : 2414594 • 88,8 mm : 2350546 	1552113	1552114	1552115
Réf. STD	1551400				
Réf. ADR					
Stoneridge			2345924	1552112	1552111
Réf. STD	1552109				
Réf. ADR	1552110				

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DU TACHYGRAPHE

Instructions de montage a posteriori pour la phase 2

Les véhicules produits entre la semaine 21 2005 et la semaine 09 2019 sont équipés d'un tachygraphe numérique. Pour les chauffeurs roulant à l'international, il est nécessaire d'équiper ces véhicules d'un tachygraphe intelligent 2 d'ici décembre 2024. Les véhicules de phase 2 ne sont pas équipés d'une antenne DSRC et nécessitent un faisceau de câblage supplémentaire. Notre câble d'interface spécifique à DAF, qui se connecte au CAN et est approuvé par PD, fournit une solution fiable et facile à installer pour une connexion stable.

1



Véhicules à partir de la semaine 21 2005 (avec tachygraphe numérique)

2



Télécharger les données de masse avec la tablette et la clé de téléchargement

4

Montage du câble d'interface CAN

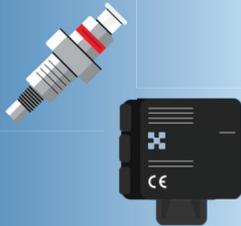


3

Déposer l'ancien tachygraphe



5



Connecter la nouvelle antenne DSRC au faisceau de câblage et installer un nouveau capteur Kitas

6



Monter l'antenne DSRC au centre et en haut du pare-brise avec le couvercle

8

Installer le logiciel spécifique au véhicule via la tablette et suivre les étapes



7

Brancher le faisceau de câblage et installer le nouveau tachygraphe



9



Terminer le processus d'étalonnage habituel

10



Le véhicule est conforme à la nouvelle législation

Instructions de montage a posteriori pour la phase 3

Les véhicules produits à partir de la semaine 09 2019 sont équipés d'un tachygraphe intelligent 1. Pour les chauffeurs roulant à l'international, il est nécessaire d'équiper ces véhicules d'un tachygraphe intelligent 2 d'ici août 2025. Les véhicules de phase 3 sont déjà équipés d'une antenne DSRC, aucun câblage supplémentaire n'est donc nécessaire. Veuillez vous reporter au schéma ci-dessous pour une vue d'ensemble des étapes nécessaires au montage a posteriori pour la phase 3.

1



Véhicules à partir de la semaine 09 2019 (avec tachygraphe intelligent 1)

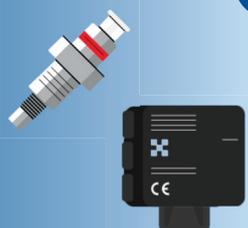
2



Télécharger les données de masse avec la tablette et la clé de téléchargement

4

Remplacer l'antenne DSRC si nécessaire et monter un nouveau capteur Kitas



3

Déposer l'ancien tachygraphe



5



Poser le tachygraphe neuf

6



Installer le logiciel spécifique au véhicule via la tablette et suivre les étapes

8

Le véhicule est conforme à la nouvelle législation



7

Terminer le processus d'étalonnage habituel

